

NOUVELLISTE

30.04.2012, 00:01 - Valais

Actualisé le 29.04.12, 23:36

Coup de pouce à la forêt valaisanne

ECONOMIE



Christina Giesch, chargée d'affaires à Forêt Valais, Evelyn Pöhler, de Lignum Suisse, et Patrick Barman, président de Forêt Valais, signent l'acte d'attribution du certificat d'origine bois suisse à Forêt Valais. BITTEL

Signature de deux importantes conventions.

Forêt Valais, nouveau nom de la Cafor, Communauté des associations forestières régionales du Valais, depuis l'an dernier, a signé vendredi deux importantes conventions. La première renouvelle la convention-cadre de 1997 entre l'Etat et Forêt Valais. Comme l'a souligné le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, *"ce contrat renforce la collaboration entre le canton et les gestionnaires de la forêt valaisanne dans le but de relever les nouveaux défis qui se profilent, particulièrement par la formation d'une main-d'oeuvre compétente."* Un mandat de prestations, lié à la convention-cadre définit les mesures prioritaires à concrétiser par Forêt Valais en collaboration avec le Service des forêts et du paysage.

Un certificat important

De plus en plus de consommateurs veulent une traçabilité des produits qu'ils achètent. Le bois n'échappe pas à la règle.

Pour répondre à cette demande de la population, Lignum, l'association faîtière du bois suisse, a créé un certificat qui garantit l'origine et les qualités particulières du bois et des produits en bois suisse. Sous l'appellation Swissness, ce dernier profite de la bonne réputation de la croix suisse chez nous et au-delà de nos frontières.

"Les propriétaires de notre pays gèrent leurs forêts de manière plus écologique que la plupart de nos voisins. La consommation de bois indigène limite le recours à des transports onéreux et générateurs de gaz à effet de serre. La coupe et la transformation du bois indigène assurent des places de travail et le maintien d'un savoir-faire en Suisse", a expliqué Evelyn Pöhler de Lignum Suisse qui a rallié Sion vendredi après-midi pour signer la convention qui introduit le certificat d'origine bois suisse dans les forêts valaisannes. Une signature dont s'est félicité Patrick Barman, président de Forêt Valais, qui a souligné l'importance de ce label "qui favorise la commercialisation de notre bois, par-là l'exploitation de la forêt valaisanne, préservant ainsi ses fonctions économique, sociale mais aussi écologique et surtout de sécurité" .

En Valais, la forêt protectrice représente 86% du total des surfaces boisées. Sans elle, pas de développement industriel, touristique ni de voies de communications sûres. On mesure donc facilement l'importance de toute action qui améliore son état, à l'image de celles signées hier. PIERRE MAYORAZ